

PUBLIC

- Conducteurs de voiture de transport avec chauffeur (VTC), réseau des chambres de métiers et de l'artisanat, organismes de formation des conducteurs.

PRÉREQUIS

- Être titulaire depuis plus de 3 ans du permis B (depuis plus de 2 ans en cas de conduite accompagnée). Ne pas avoir fait l'objet de condamnation figurant au bulletin n°2 du casier judiciaire

DURÉE

- De 27h à 50h selon l'offre de formation choisie (nous contacter)

Modalités et délais d'accès

- Formation en présentiel sur 50 heures, nous consulter pour les délais.

SANCTION

- Attestation de formation

Accès aux personnes handicapées

- Oui (sous réserve des prérequis)

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

: non

- Passerelle : aucune
- Pas de possibilité de validation partielle

PROGRAMME DE FORMATION

Chauffeur VTC

« voiture de transport avec chauffeur »



Objectifs

- ◆ A l'issue de la formation, le candidat sera capable de :
- ◆ Maîtriser la réglementation du transport public particulier de personnes,
- ◆ Gérer sa propre entreprise,
- ◆ Appliquer les règles de la sécurité routière,
- ◆ Converser avec ses clients en français et en anglais,
- ◆ Développer une politique commerciale,
- ◆ Appliquer la réglementation spécifique aux VTC,
- ◆ Se présenter à l'examen d'accès à l'activité de conducteur de taxi et de conducteur de voiture de transport avec chauffeur.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- ◆ Séances de formation en salle,
- ◆ Dossiers techniques remis aux stagiaires, Études de cas concrets,
- ◆ Exposés théoriques,
- ◆ Simulation et Mise en application.

- ◆ La formation sera assurée par un formateur agréé par la préfecture

Méthode d'évaluation

- ◆ Evaluation par QCM à l'issue de chaque module et présentation à l'examen national organisé par le Ministère de l'Intérieur



PROGRAMME DE FORMATION VTC

« voiture de transport avec chauffeur »

N° Module	MODULE
1	Réglementation du Transport public particulier de personnes
	<ul style="list-style-type: none">▪ Connaître la réglementation s'appliquant aux différents modes de transports publics particuliers▪ Connaître la réglementation relative à l'utilisation de la voie publique pour la prise en charge de la clientèle▪ Connaître les obligations générales relatives aux véhicules▪ Connaître les obligations relatives au conducteur▪ Connaître la composition et le rôle des divers organismes administratifs, consultatifs et professionnels▪ Connaître les autorités administratives et juridictions compétentes dans le cadre du transport de personnes▪ Connaître les obligations du conducteur en matière d'assurance▪ Connaître les agents susceptibles de procéder à des contrôles en entreprise ou sur route▪ Connaître les sanctions administratives et/ou pénales encourues en cas d'infraction à la réglementation▪ Connaître les règles relatives à la prise en charge des personnes à mobilité réduite▪ Avoir des notions sur la réglementation s'appliquant aux transports collectifs occasionnels Avoir des notions sur les règles s'appliquant aux pratiques de covoiturage entre particuliers▪ Connaître les dispositions relatives aux intermédiaires, en ce qui concerne la relation avec le conducteur.
2	Gestion d'entreprise
	<ul style="list-style-type: none">▪ Connaître les obligations et documents comptables▪ Savoir identifier les charges entrant dans le calcul du coût de revient▪ Savoir déterminer le produit d'exploitation, le bénéfice, le résultat, les charges, le seuil de rentabilité▪ Connaître les principes de l'amortissement.▪ Connaître les différents régimes de déclaration et d'imposition fiscal▪ Connaître les différentes formes juridiques d'exploitation (EI, EURL, SARL, SASU, SCOP...)▪ Connaître les différentes formalités déclaratives▪ La composition et le rôle des chambres des métiers et de l'artisanat▪ Les différents régimes sociaux; comprendre les principes de cotisations et prestations par branche
3	Sécurité routière
	<ul style="list-style-type: none">▪ Savoir appliquer les règles du code de la route▪ Connaître et éviter les risques liés à l'alcoolémie, l'usage de stupéfiants, la prise de médicaments, le stress▪ Connaître les principes de conduite rationnelle pour économiser le carburant et préserver l'environnement▪ Savoir appliquer les règles de sécurité concernant l'utilisation des téléphones et ordiphones dans les véhicules▪ Savoir respecter les obligations en matière d'entretien et de visite technique des véhicules ;▪ Savoir appliquer les règles de conduite à tenir en cas d'accident Savoir rédiger un constat amiable d'accident matériel Connaître les sanctions des infractions au code de la route Connaître la réglementation du permis de conduire▪ Savoir prendre en charge des passagers et leurs bagages en assurant la sécurité des personnes et des biens.

PROGRAMME DE FORMATION VTC « Suite »

« voiture de transport avec chauffeur »

N° Module	MODULE
4	Français
<ul style="list-style-type: none">Comprendre un texte de 15 à 20 lignes rédigé en langue françaiseSavoir analyser méthodologiquement un texteMaîtriser quelques notions de culture générale	

N° Module	MODULE
5	Anglais
<ul style="list-style-type: none">Accueillir la clientèleComprendre les demandes des clientsDemander des renseignements concernant le confort de la clientèle Mener une conversation très simple	

N° Module	MODULE
6	Développement commercial
<ul style="list-style-type: none">Les principes généraux du marketing (analyse de marché, ciblage de l'offre, détermination du prix...)La valorisation des qualités de la prestation commerciale VTCLa fidélisation des clients et la prospection pour en obtenir d'autresLes actions de communication pour faire connaître son entreprise, notamment par les moyens numériquesLe développement d'un réseau de partenaires favorisant l'accès à la clientèle (hôtels, entreprises...).	

N° Module	MODULE
7	Règlementation spécifique aux VTC
<ul style="list-style-type: none">Connaître les dispositions relatives aux exploitants VTCConnaître les obligations spécifiques relatives aux véhicules d'exploitation et connaître leur signalétiqueSavoir établir les documents relatifs à la prestation de transport qui doivent être présentés en cas de contrôle.	





LISTE DES MOYENS ET SUPPORTS MISES À DISPOSITION DES STAGIAIRES

EN SALLE

- Des tables
- Des chaises
- Ordinateurs
- Rétroprojecteur
- Paperboard
- Un tableau
- Fournitures diverses

EN VÉHICULE

- Véhicule homologués doubles commandes manuelle
- Véhicule homologués doubles commandes automatique

